



CHARTRE DU JOUEUR MAJOLAN

NOM DU JOUEUR:

PRENOM :

EQUIPE :

Tu viens de signer une licence à l'A.L.Meyzieu BASKET pour la saison en cours. Cela implique pour toi des règles de fonctionnement et un investissement personnels envers ton club.

Outre ta participation régulière en tant que joueur aux entraînements et aux matchs, tu t'engages à :

1. Arriver ¼ d'heure avant le début de l'entraînement ou avant le départ pour un déplacement.
2. Avoir toujours à ta disposition ton équipement complet : Baskets, Short, Maillot
3. Prendre une douche après chaque entraînement ou match.
4. Avoir ta propre bouteille d'eau à chaque entraînement,
5. Aider au rangement du matériel (ballons, matériel de Préparation Physique, chasubles,...)
6. Avoir l'esprit sportif : respecter les règles du jeu, les adversaires, les partenaires, les arbitres et les dirigeants. Toute sanction financière infligée au club due à une contestation, un mauvais geste ou un comportement déplacé sera à la charge du joueur ou de ses parents.
7. Participer à la vie du club :
 - Arbitrer et tenir les tables de marque environ 5 fois dans la saison. Afin que ta tâche soit facilitée, une école d'arbitrage existe au sein du club et une formation interne est organisée. Tu en sera avisée par ton entraîneur ou responsable d'équipe en début de saison.
 - Venir encourager les autres équipes du club
 - Participer aux manifestations organisées par le club.
8. Ne pas aller s'entraîner avec un autre club sans l'accord écrit du Bureau de l'A.L.M.B.

Je soussigné, m'engage pour la saison 200. -200.
à respecter cette chartre du Joueur.

Fait à Meyzieu le/...../ 200.

Signature du licencié.